

Droits des femmes à l'ONU : puissants lobbys à l'oeuvre

Claude Gauvreau

C'est en 1995, à Beijing, lors de la Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes, que Marie-Andrée Roy, professeure au Département des sciences religieuses, prend conscience de l'ampleur des interventions des États et des groupes religieux sur la question des droits des femmes. «Ce fut pour moi le point de départ d'une réflexion. J'ai pu observer comment différents mouvements se réclamant de valeurs religieuses utilisaient les tribunes internationales pour non seulement promouvoir leur vision des rapports sociaux de sexe, mais aussi pour influencer l'adoption de politiques mondiales et nationales concernant les droits des femmes.»

C'est ce qui a conduit Mme Roy à entreprendre des recherches, financées par le FCAR et le CRSH, afin d'analyser les discours et stratégies des groupes et États religieux, chrétiens et musulmans, qui sont intervenus entre 1975 et 1995 dans les conférences des Nations Unies traitant des droits des femmes. Ces conférences, explique-t-elle, sont des lieux de discussion mondiale jouant un rôle de premier plan dans la promotion des droits humains, notamment autour de thématiques comme celles de l'égalité des sexes, de la famille, de l'éducation, ainsi que de la liberté de choix en matière de sexualité et d'orientation sexuelle.

Des voix puissantes...

Selon Mme Roy, on assiste, dans le contexte de la mondialisation et de la montée des mouvements fondamentalistes, à un redéploiement du religieux sur la scène politique mondiale. «Des organisations et des États confessionnels ont pris conscience de l'importance d'investir les instances internationales, comme celles des Nations Unies, pour



Photo : Michel Giroux

Marie-Andrée Roy, professeure au Département des sciences religieuses.

faire entendre leur voix et influencer les débats. C'est le cas des organisations non gouvernementales (ONG) confessionnelles, souvent conservatrices, qui, au cours des dernières années, ont accru leur participation.» Ses recherches ont aussi démontré que la présence de groupes de droite anti-féministes s'était

intensifiée depuis la Conférence internationale de l'ONU sur la population et le développement, tenue en 1994. Il semble que plusieurs de ces groupes pro-vie bénéficient d'un appui soutenu de la part du Vatican et d'autres représentants religieux.

Le nœud de la résistance de la part de certains groupes ou États religieux, précise Mme Roy, concerne le corps et la sexualité : contraception, avortement, éducation sexuelle, etc. «Ces acteurs, de confession chrétienne ou musulmane, ont parfois réussi, à la suite de pressions, à faire en sorte que certains programmes d'action adoptés lors de forums internationaux stipulent que les droits des femmes ne doivent pas entrer en contradiction avec les traditions et valeurs religieuses des pays. Cela crée un modèle de référence pour d'autres conférences et permet de légitimer des États dans leurs tentatives de limiter les droits des femmes sur leur territoire.»

Il est clair, souligne Mme Roy, que le Vatican exerce un leadership à l'ONU auprès de nombreux États, comme ceux d'Afrique et en particulier d'Amérique Latine où la religion catholique est prédominante. «Le Vatican jouit d'abord d'un statut d'État privilégié qui lui permet de participer à toutes les délibérations et dispose de délégations diplomatiques dans près de 140 pays. Il n'hésite pas, s'il le faut, à conclure des alliances avec des États musulmans sur des questions spécifiques. Grâce à ses diplomates aguerris, polyglottes et dévoués, il peut intervenir de manière très efficace. Par ailleurs, dans le camp musulman, un pays comme l'Iran possède aussi une grande influence.»

...et discordantes

Il ne faut pas croire pour autant que les groupes et États, chrétiens ou musulmans, forment des blocs monolithiques, précise-t-elle. Certains réinterprètent les textes sacrés et la tradition afin d'accorder une plus grande place aux femmes, tandis que d'autres s'en tiennent au respect

intégral des dogmes. Le milliard de catholiques dans le monde ne se reconnaissent pas tous dans le discours du Vatican. «Par exemple, un groupe progressiste américain comme *Catholics for a Free Choice*, qui a des antennes en Europe et en Amérique Latine, fait appel aux valeurs chrétiennes pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il mène aussi une campagne pour que le statut actuel du Vatican à l'ONU devienne celui d'une ONG. Un autre groupe, présent en Europe, le collectif *Femmes vivant sous loi musulmane* interprète le Coran dans un esprit de tolérance et se porte à la défense des femmes musulmanes partout dans le monde.»

Malgré tous les progrès accomplis depuis plus de 25 ans en matière d'émancipation des femmes, Mme Roy soutient qu'il faut demeurer vigilant. «Les ONG progressistes, qu'elle soient laïques ou religieuses, doivent connaître et comprendre les stratégies des groupes conservateurs pour que leur action soit plus efficace.»

Les modèles théoriques en sciences des religions, rappelle-t-elle, n'ont pas intégré les problématiques de genre et de sexe, et auraient tendance à masquer le caractère patriarcal des institutions religieuses. «Comment peut-on faire avancer la cause des droits des femmes, si on ne tient pas compte des modes de distribution du pouvoir entre les femmes et les hommes, ainsi que des dynamiques de contrôle des femmes au sein de ces institutions?»